

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 % D'ALCOOL

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit :	Désinfectant-gel pour les mains AEROCLEANSE
Usage recommandé :	Désinfectant pour les mains
Renseignement sur la dilution du produit :	Le produit est vendu prêt à l'emploi.
Entreprise :	Main St. Supplies 640 Main St. Woodstock, ON N4S 8Y5 Canada
Téléphone :	1 - 888 - 428 - 8805
Date de délivrance :	24/03/2020

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH

Liquides inflammables :	Catégorie 3
Irritation oculaire :	Catégorie 2B

**Éléments
d'étiquetage SGH :**
Pictogrammes de
danger



Terme signalétique :
Mentions de danger :

Avertissement
Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque des irritations oculaires.

Mises en garde :

Prévention :
Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Conserver le contenant hermétiquement fermé.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec soin avec de l'eau durant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les enlever si elles peuvent l'être facilement. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une consultation ou une aide médicale. En cas d'incendie : Éteindre avec du sable sec, un produit chimique sec ou une mousse extinctrice à l'épreuve de l'alcool.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais.

Élimination :
Éliminer le contenu et le contenant dans un site d'élimination des déchets approuvé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 % D'ALCOOL

SECTION 3 – COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance pure/mélange : Mélange

Ingrédients dangereux :

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Concentration (%)</u>
Éthanol	64-17-5	> = 70 - < 73,5

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux :	Rincer les yeux à grande eau fraîche sous les paupières durant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander une consultation ou une aide médicale.
En cas de contact avec la peau :	Si l'irritation persiste, laver à l'eau.
En cas d'ingestion :	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir et ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation :	Obtenir de l'aide médicale si des symptômes apparaissent.
Protection des secouristes :	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
Remarques aux médecins :	Traiter selon les symptômes.

SECTION 5 – MESURES EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Employer des mesures d'extinction convenant aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand volume.
Dangers particuliers durant la lutte contre l'incendie :	Risque d'incendie. Tenir éloigné de la chaleur et des sources d'inflammation. Retour de flammes possible sur une distance importante. Prendre garde aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits de faible hauteur.
Produits de combustion dangereux :	Monoxydes de carbone
Équipement de protection spécial pour les pompiers :	Employer un équipement de protection personnelle.
Méthodes d'extinction particulières :	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants fermés. Les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas inhaler les vapeurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 %

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles :	Retirer toutes les sources d'inflammation. Le nettoyage doit être effectué par du personnel qualifié seulement. Consulter les mesures de protection indiquées aux Sections 7 et 8.
Précautions environnementales :	Ne pas laisser entrer en contact avec le sol ou avec les eaux de surface ou souterraines.
Méthodes de nettoyage :	Éliminer toutes les sources d'inflammation s'il est prudent de le faire. Stopper la fuite s'il est prudent de le faire. Maîtriser le déversement puis recueillir avec un matériau absorbant non combustible (p. ex. sable, terre, terre à diatomées, vermiculite) et déposer dans un contenant à des fins d'élimination conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales (voir Section 13). Éliminer les traces résiduelles avec de l'eau. Dans le cas de déversements importants, endiguer la matière déversée ou la retenir afin d'empêcher tout écoulement vers un cours d'eau.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation :	Éviter tout contact avec les yeux. Prendre les mesures nécessaires pour éviter toute décharge d'électricité statique (qui peut provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Tenir éloigné du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Se laver les mains soigneusement après la manipulation. Employer uniquement dans un endroit bien aéré.
Entreposage :	Tenir éloigné de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir éloigné des agents oxydants. Tenir hors de la portée des enfants. Conserver le contenant hermétiquement fermé. Entreposer dans des contenants adéquatement étiquetés.
Température d'entreposage :	Entre 0 °C et 45 °C

SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Ingrédients avec paramètres de contrôle dans le lieu de travail. Non établi.

Mesures d'ingénierie :	Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs à une contamination atmosphérique.
------------------------	--

Protection personnelle

Yeux :	Lorsqu'il y a risque d'éclaboussures, porter une protection oculaire.
Mains :	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normale.
Peau :	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normale.
Voies respiratoires :	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normale.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 %

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Gel transparent	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité : S/O
Odeur : Odeur d'alcool	Tension de vapeur : S/O
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible	Densité de vapeur : S/O
pH : 6,76 typique	Densité relative : Aucune donnée disponible.
Point de fusion/point de congélation : S/O	Solubilité(s) : Aucune donnée disponible.
Point initial d'ébullition : 158 °F; 70 °C	Coefficient de partage : Aucune donnée disponible.
Point d'éclair : 77 °F à 25 °C	Température d'autoinflammation : S/O
Taux d'évaporation <1	Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible	

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Le produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions d'utilisation normale.
Conditions à éviter :	Chaleur, flammes et étincelles.
Matériaux incompatibles :	Aucun matériau connu.
Produits de décomposition dangereux :	Monoxydes de carbone

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Inhalation, contact oculaire, contact cutané.

Effets potentiels sur la santé

Yeux :	Provoque des irritations.
Peau :	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion :	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation :	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Exposition chronique :	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Symptômes ressentis suite à une exposition humaine

Contact avec les yeux :	Rougeurs, irritation
Contact cutané :	Aucun symptôme connu ou prévu.
Ingestion :	Aucun symptôme connu ou prévu.
Inhalation :	Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Toxicité orale aiguë :	Estimation de la toxicité aiguë : >5 000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation :	Aucune donnée disponible
Toxicité cutanée aiguë :	Estimation de la toxicité aiguë : >5 000 mg/kg
Corrosion/irritation cutanée :	Aucune donnée disponible
Lésions oculaires grave/irritation :	Légère irritation oculaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 %

Cancérogénicité

CIRC :	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'a été identifié par le CIRC comme étant un carcinogène probable, possible ou confirmé pour l'homme.
OSHA :	Aucun ingrédient contenu dans ce produit à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'a été identifié par l'OSHA comme étant un carcinogène ou un carcinogène probable.
NTP :	Aucun ingrédient contenu dans ce produit à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'a été identifié par le NTP comme étant un carcinogène ou un carcinogène probable.

SECTION 12 – RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Essais écologiques	Données non disponibles.
Impact environnemental :	Les ingrédients de ce produit sont sensés être sûrs pour l'environnement aux concentrations prévues dans des conditions d'utilisation normale et des scénarios de déversement accidentel. Les composants d'emballage sont compatibles avec les pratiques traditionnelles de gestion des déchets solides.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :	Empêcher ce produit d'atteindre les égouts, les cours d'eau ou le sol. Le recyclage, lorsque cela est possible, est préférable à l'élimination ou à l'incinération. S'il n'est pas possible de recycler, éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets approuvé.
Considérations relatives à l'élimination :	Éliminer comme un produit non utilisé. Les contenants vides doivent être envoyés dans un site d'élimination des déchets approuvé pour être recyclé ou éliminé. Ne pas réutiliser les contenants vides.
RCRA – Resource Conservation and Recovery Act	D001 (Inflammable)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 %

SECTION 14 – DONNÉES POUR LE TRANSPORT

Remarque :	<p>Ce produit est un produit de consommation et, comme tel, il peut habituellement être expédié en tant qu'ORM (autres matières réglementées pour transport domestique seulement) Bien de consommation pour le transport à l'intérieur des États-Unis. Bien que ce produit soit une matière dangereuse, il peut être expédié en quantité restreinte de telle sorte à présenter un danger limité durant le transport en raison de son format, de sa quantité et de son emballage. Les renseignements ci-dessous servent au transport de marchandises en vrac.</p> <p>Le DOT des États-Unis a émis un avis de dispense temporaire pour les entreprises expédiant, par voie terrestre aux États-Unis, du désinfectant pour les mains à des fins sanitaires. La politique peut être consultée au https://www.phmsa.dot.gov/sites/phmsa.dot.gov/files/2020-04/PHMSA%20Hand%20Sanitizer%20Relief%20Notice.pdf; des précisions supplémentaires se trouvent au https://www.phmsa.dot.gov/news/phmsa-issues-temporary-relief-companies-transporting-hand-sanitizer-highway</p>
DOT	
N° ONU	UN1170
Désignation officielle de transport	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Provisions particulières	24, IB2, T4, TP1
Polluant marin (DOT)	NP
Description	UN1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3,
Guide d'intervention d'urgence	III 127
Numéro	
IATA	
Numéro ONU	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	Solution d'éthanol
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	III
Code GMU	3L
Code GMU	
Provisions particulières	
Description	A180, A3, A58 UN1170, Solution d'éthanol, 3, III
IMDG	
Numéro ONU	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	III
SEEM – Aucun polluant marin	F-E, S-D
Provisions particulières	NP
Provisions particulières	144
Description	UN1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, III ,(17,5 °C C.C.)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉSINFECTANT-GEL POUR LES MAINS À 70 %

SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Règlementations
fédérales (É.-U.)**

**TSCA (Toxic Substances
Control Act):**

Tous les ingrédients de ce produit figurent à l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés d'y figurer.

**CERCLA (Comprehensive
Response Compensation,
and Liability Act) :**

Non déterminé

**SARA Title III (Superfund
Amendments and
Reauthorization Act) :**

Aucun

**SARA
313 Ingrédients à
déclarer :**

**Risque d'incendie
Danger aigu pour la santé**

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA 704 :



HMIS III :

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	3
RISQUES PHYSIQUES	0

Date de délivrance :

03/24/2020

Version

: 1.0

Préparé par

: Conformité réglementaire

À la date de publication de la présente fiche de données de sécurité, les renseignements qui y sont contenus sont exacts au meilleur de nos connaissances. Les renseignements fournis ne constituent qu'un guide visant à assurer que la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération soient effectués de manière sécuritaire, et ils ne peuvent en aucun cas constituer une garantie ou une attestation de qualité. L'information ne concerne que les matières précisément désignées et peut ne pas être valable pour des matières utilisées en combinaison avec d'autres matières ou procédés, à moins d'indications contraires dans le texte.